Beaupreau
en Mauges

La Chapelle-du-Genêt, le 02 novembre 2026

Objet : convocation conseil de commune déléguée

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine séance du conseil de commune déléguée qui aura lieu le :

Lundi 09 novembre 2026 à 18h30
À la mairie déléguée de La Chapelle-du-Genêt

L'ordre du jour sera le suivant :

1 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente- installation du CCD
2 - Points à l'ordre du jour :
* Mise en place du conseil consultatif
* Réflexion concernant le presbytère
* Préparation des vœux à la population de La Chapelle-du-Genêt pour l'année 2027.

3 - Questions diverses

Vous remerciant par avance de votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

PJ : pouvoir vierge

Thierry MERCERON,
Maire Délégué

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LA CHAPELLE-DU-GENÊT 49

Ville de Beaupréau-en-Mauges
2 rue Robert Schuman - CS10063
Beaupréau
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CEDEX
T. 02 41 71 76 80
accueil@beaupreauenmauges.fr
www.beaupreauenmauges.fr / Facebook / Instagram

Mairie annexe de La Chapelle-du-Genêt
3 rue des Écoles
La Chapelle-du-Genêt
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
T. 02 41 63 03 84
chapelledugenet@beaupreauenmauges.fr